



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 22330

Texte de la question

M. Marc Laffineur attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur le gel des crédits consacrés à la lutte contre l'exclusion. En effet, alors que le Gouvernement a réaffirmé le caractère prioritaire de la lutte contre l'exclusion, et notamment l'illettrisme, le gel de ces crédits engendre sur le terrain des difficultés au jour le jour pour les associations, qui ne peuvent ainsi assumer pleinement leur mission d'intérêt général. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour débloquer les mesures de restrictions budgétaires concernant la lutte contre l'exclusion.

Données clés

Auteur : [M. Marc Laffineur](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22330

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5737